



C/42/2 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 24 mars 2009

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Quarante-deuxième session ordinaire
Genève, 30 octobre 2008

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2007

(trente-neuvième année)

Introduction

1. Le rapport annuel du secrétaire général pour 2007 présenté dans ce document est structuré de la façon suivante :

I.	COMPOSITION DE L'UNION	2
	Membres	2
	Situation par rapport aux différents actes de la Convention	2
	Futurs membres	3
II.	SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES	4
	Conseil	4
	Comité consultatif	6
	Comité administratif et juridique, Comité technique, Groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN	8
III.	COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS	8
	Activités individuelles	8
	Cours d'enseignement à distance	17
IV.	RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS	17
V.	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UPOV EN 2007	18
VI.	PUBLICATIONS	18

ANNEXE I – Les membres de l'Union

ANNEXE II – Tableau des résultats

ANNEXE III – Récapitulatif des missions en 2007

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres

2. Au 31 décembre 2007, l'Union comptait 65 membres. Les États ci-après sont devenus membres de l'Union en 2007 :

a) le 16 mai 2007, la République dominicaine a déposé son instrument d'adhésion à la Convention. L'Acte de 1991 de la Convention UPOV est entré en vigueur à l'égard de la République dominicaine le 16 juin 2007; et

b) le 18 octobre 2007, la Turquie a déposé son instrument d'adhésion à la Convention. L'Acte de 1991 de la Convention UPOV est entré en vigueur à l'égard de la Turquie le 18 novembre 2007.

3. Au 31 décembre 2007, l'Union comptait 65 membres : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Islande, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Moldova, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay et Viet Nam.

Situation par rapport aux différents actes de la Convention

4. Le 19 décembre 2006, l'Ukraine, qui était déjà membre de l'Union, a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et elle est, depuis le 19 janvier 2007, liée par cet acte.

5. Le 18 juin 2007, l'Espagne, qui était déjà membre de l'Union, a déposé son instrument de ratification de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et elle est, depuis le 18 juillet 2007, liée par cet acte.

6. Au 31 décembre 2007, la situation des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l'Acte de 1972;

b) 24 membres étaient liés par l'Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, France, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Portugal, Slovaquie, Suisse, Trinité-et-Tobago et Uruguay;

c) 40 membres étaient liés par l'Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Moldova, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République dominicaine, République tchèque,

Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovénie, Suède, Tunisie, Turquie, Ukraine et Viet Nam.

7. L'annexe I fait le point sur le statut des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2007.

Futurs membres

8. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente convention".

9. Par lettre datée du 2 novembre 2006, les Philippines ont demandé l'examen de la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales.

10. Par lettre datée du 1^{er} février 2007, la Géorgie a demandé l'examen de la loi de Géorgie de 2006 sur la protection des obtentions végétales.

11. Par lettre datée du 11 septembre 2007, le Monténégro a demandé l'examen de la loi du Monténégro de 2007 sur la protection des variétés végétales.

12. À sa vingt-quatrième session extraordinaire, tenue à Genève le 30 mars 2007, le Conseil a examiné la conformité de la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales et de la loi de Géorgie de 2006 sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

13. En ce qui concerne les Philippines, le Conseil a décidé :

“a) de prendre note des informations données dans le document C(Extr.)/24/2;

“b) d'aviser le Gouvernement philippin que la loi incorpore la majorité des dispositions de l'Acte de 1991, mais qu'il faudrait encore lui apporter les clarifications et modifications indiquées dans le document C(Extr.)/24/2 pour qu'elle soit conforme à l'Acte de 1991. Une fois que ces clarifications et modifications auront été incorporées dans la loi, le Gouvernement philippin est invité à demander l'examen de la loi modifiée conformément à l'article 34.3) de l'Acte de 1991;

“c) de demander au Bureau de l'Union d'offrir son concours au Gouvernement philippin pour la rédaction des clarifications et modifications nécessaires; et

“d) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement philippin de cette décision.”

14. En ce qui concerne la Géorgie, le Conseil a décidé :

“a) de prendre note des informations fournies dans le document C(Extr.)/24/3, en particulier, que le principe général énoncé à l'article 6 de la Constitution palliera, pour le moment, les lacunes par rapport aux articles 6.1) et 20.5) de l'Acte de 1991;

“b) de rendre une décision positive sur la conformité, avec les dispositions de l’Acte de 1991, de la loi géorgienne sur la protection des obtentions végétales, conformément à l’article 34.3) dudit acte, qui permet à la Géorgie de déposer son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991; et

“c) d’autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement géorgien de cette décision.

15. À sa quarante-et-unième session ordinaire tenue à Genève le 25 octobre 2007, le Conseil a examiné la conformité de la loi du Monténégro de 2007 sur la protection des variétés végétales avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.

16. En ce qui concerne le Monténégro, le Conseil a décidé :

“a) de prendre note des informations fournies dans le document C/41/14;

“b) de recommander au Monténégro d’incorporer des dispositions additionnelles et des modifications dans la loi, telles qu’elles figurent dans le document C/41/14, et de remplacer “30 jours” par “60 jours” dans l’alinéa 3 de l’article 12 de la loi; dès que ces dispositions additionnelles et ces modifications auront été incorporées dans la loi, la loi ainsi modifiée devra être soumise au Conseil pour examen de sa conformité avec l’article 34.3) de l’Acte de 1991;

“c) de demander au Bureau de l’Union d’offrir son concours au Gouvernement du Monténégro pour la rédaction des dispositions additionnelles et des modifications nécessaires; et

“d) d’autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement du Monténégro de cette décision.”

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

17. Le Conseil a tenu sa vingt-quatrième session extraordinaire le 30 mars 2007, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie), président du Conseil. Quarante membres de l’Union, neuf États observateurs et quatre organisations observatrices y ont assisté. Le rapport de cette session est présenté dans le document C(Extr.)/24/5. À cette session, le Conseil a traité les questions principales suivantes :

a) il a examiné la conformité de la loi des Philippines de 2002 sur la protection des variétés végétales et de la loi de Géorgie de 2006 sur la protection des obtentions végétales avec l’Acte de 1991 de la Convention UPOV; et

b) il a pris note d’un rapport verbal sur les travaux de la soixante-treizième session du Comité consultatif, qui s’est tenue le 30 mars 2007.

18. Le Conseil a tenu sa quarante-et-unième session ordinaire le 25 octobre 2007, également sous la présidence de M. Doug Waterhouse. Quarante-neuf membres de l’Union, neuf États observateurs et six organisations observatrices y ont participé. Le rapport de cette

session est dans le document C/41/17. À cette session, concernant les questions principales suivantes, le Conseil :

a) a examiné la conformité de la loi du Monténégro de 2007 sur la protection des variétés végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV;

b) a approuvé le rapport du secrétaire général sur les activités de l'Union en 2006 et pris note du rapport sur les activités des neuf premiers mois de 2007;

c) a accepté que le Bureau de l'Union envisage la possibilité d'élaborer un module d'enseignement à distance sur la jurisprudence fournie par des membres de l'Union;

d) a approuvé le programme de travail de la cinquante-septième session du Comité administratif et juridique (CAJ);

e) a approuvé les programmes de travail du Comité technique (TC) et de ses groupes de travail techniques (TWP) énoncés dans le document C/41/10. La délégation de la République de Corée a fait rapport sur les activités relatives aux caractères de la forme de la plante chez l'oignon et chez *Cucurbita maxima* Duch., qui ont fait l'objet d'un examen à la quarante-et-unième session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV), tenue à Nairobi (Kenya) du 11 au 15 juin 2007. Elle a relevé que ces activités, qui consistaient en un échange de photographies et de descriptions entre membres de l'Union, avaient été très utiles, et elle a suggéré de procéder de manière analogue pour d'autres plantes et d'autres groupes de travail techniques. Le Conseil est convenu que cette question devrait être examinée par le TC et par les groupes de travail techniques;

f) a décidé de renouveler le mandat de la Suisse en tant que vérificateur des comptes de l'UPOV jusqu'à l'année 2011 incluse;

g) a approuvé les propositions contenues dans le document C/41/4 sur le projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009;

h) a accepté que le Bureau de l'Union envoie une circulaire aux membres de l'Union et aux observateurs auprès de l'Union afin que ceux-ci puissent désigner des formateurs potentiellement qualifiés souhaitant participer à une session intitulée "Former le formateur" qu'accueillera l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) à Alexandria (États-Unis d'Amérique), en février 2008;

i) a approuvé le calendrier des réunions pour 2008 présenté dans le document C/41/8, après avoir convenu d'accorder au Bureau de l'Union, en consultation avec le président du Conseil, une certaine souplesse dans la fixation de la durée de chaque session de l'UPOV, et pris note des dates proposées des réunions à Genève en 2009;

j) a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante-quatrième session ordinaire du Conseil, en 2010 :

i) Mme Carmen Amelia M. Gianni (Argentine), présidente du CAJ;

ii) M. Lü Bo (Chine), vice-président du CAJ;

iii) M. Chris Barnaby (Nouvelle-Zélande), président du TC;

k) a proposé que le TC recommande un vice-président du TC à sa quarante-quatrième session, qui doit avoir lieu en avril 2008; et

l) a remis une médaille d'or de l'OMPI à M. Bernard Le Buanec, secrétaire général de la *International Seed Federation* (ISF) en hommage à son exceptionnelle contribution à l'UPOV.

Comité consultatif

19. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-treizième session le 30 mars 2007, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie). Outre l'examen préliminaire de la loi de la Géorgie sur la protection des obtentions végétales (voir le paragraphe 17.a) ci-dessus), le Comité consultatif :

a) a examiné les activités en cours de l'UPOV et les initiatives futures possibles dans le domaine de l'application des droits d'obtenteur et entériné l'aperçu des activités existantes de l'UPOV concernant la défense des droits d'obtenteur. Il est convenu de fournir cet aperçu à la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) et à l'ISF. Il a accepté d'ajouter dans l'aperçu qu'aux fins d'inciter les obtenteurs à participer au Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), une journée sera spécialement consacrée, lors de la onzième session du BMT, à des débats sur le recours aux techniques moléculaires en ce qui concerne les notions d'identification des variétés et de variété essentiellement dérivée;

b) a approuvé la proposition visant à revoir la présentation des informations figurant dans le document C/[40]/5 qui contiendra des renseignements sur l'utilisation des rapports d'examen DHS existants;

c) a décidé de ne pas poursuivre sur la voie d'un programme et budget triennal de l'UPOV;

d) a recommandé, en se fondant sur l'avis du CAJ, de confirmer que la cinquante-sixième session du CAJ devrait se tenir les 22 et 23 octobre 2007 et la deuxième session du Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) le 26 octobre 2007;

e) a engagé des discussions sur une nouvelle prolongation d'un an du mandat en cours du secrétaire général adjoint et confirmé que la décision finale serait prise au plus tard lors de la vingt-cinquième session du Conseil, en avril 2008; et

f) a été informé des réunions et des activités relatives à la diversité biologique, aux ressources phytogénétiques et à la protection des obtentions végétales ainsi que des faits nouveaux survenus au Conseil des ADPIC concernant le réexamen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC").

20. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-quatorzième session le 24 octobre 2007, et le matin du 25 octobre 2007, sous la présidence de M. Doug Waterhouse (Australie). Outre l'examen préliminaire de la loi du Monténégro et du projet de programme et budget (voir le paragraphe 18.a) et g) ci-dessus), le Comité consultatif :

a) a procédé à un examen préliminaire des documents TGP/4/1 "Constitution et maintien des collections de variétés" et TGP/9/1 "Examen de la distinction" ainsi que des "Directives concernant les profils d'ADN : choix des marqueurs moléculaires et construction d'une base de données y relative (ci-après dénommées 'Directives du BMT')" proposés pour adoption par le Conseil. En réponse aux observations de certaines délégations sur la nécessité d'améliorations rédactionnelles, le Comité consultatif a accepté qu'une circulaire soit envoyée au Comité consultatif, au TC et au CAJ afin de leur donner l'occasion de faire des observations dans un délai de quatre semaines à propos des documents TGP/4/1 Draft 10, TGP/9/1 Draft 10 et Directives BMT (proj.9). À partir des observations qui auront été reçues, de nouveaux projets de textes pour ces documents seront établis en vue d'être soumis au Comité de rédaction à sa réunion du 8 janvier 2008. Les projets de textes correspondants incluant les observations du Comité de rédaction seront ensuite soumis au TC, au CAJ et au Comité consultatif ainsi qu'au Conseil en avril 2008;

b) a examiné l'organisation des sessions de l'UPOV et décidé de poursuivre ses délibérations sur les moyens d'améliorer l'efficacité, l'efficacités et la souplesse horaire des sessions de l'UPOV à sa soixante-quinzième session;

c) est convenu que le Bureau de l'Union devrait fournir des informations sur les demandes d'assistance technique émanant d'États qui, pour l'instant, ne font pas partie des États prioritaires pour l'UPOV, conformément aux indications données par le Conseil dans le document C/41/4 "Projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009";

d) a examiné l'état d'avancement de l'examen des lois des États et des organisations qui ont engagé la procédure d'adhésion à la Convention de l'UPOV;

e) suite à une demande de la CIOPORA concernant l'analyse des dispositions d'application effectuée lors de l'examen de la législation de futurs membres, le Comité consultatif est convenu que l'explication donnée dans le paragraphe 4 de l'aperçu des activités existantes de l'UPOV concernant l'application des droits d'obtenteur (annexe du document CAJ/56/5) était appropriée eu égard à l'examen des lois par le Conseil;

f) a assisté à un exposé sur les faits nouveaux relatifs au cours d'enseignement à distance de l'UPOV (DL-205), approuvé l'exonération de taxes pour quelques étudiants dans les catégories 2 et 3, approuvé l'élaboration d'un cours avancé intitulé "Examen des demandes de droits d'obtenteur" et chargé le Bureau de l'Union de prendre les mesures nécessaires pour élaborer et impartir ce cours;

g) a pris note des informations fournies sur la diversité biologique, les ressources phytogénétiques et la protection des obtentions végétales ainsi que des faits nouveaux survenus au Conseil des ADPIC concernant le réexamen de l'article 27.3 b) de l'Accord sur les ADPIC; et

h) a été informé d'une demande de coopération avec l'UPOV dans le cadre d'un projet lancé par l'Association internationale des semences (ISTA) en collaboration avec l'ISF en vue de la participation de l'Union aux travaux du comité d'organisation d'une conférence

mondiale sur les semences prévue pour 2009 et est convenu que l'UPOV participerait sous réserve que le projet souligne les avantages de la protection des obtentions végétales conférés par la Convention UPOV.

Comité administratif et juridique, Comité technique, Groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

21. Le CAJ a tenu sa cinquante-cinquième session le 29 mars 2007 et sa cinquante-sixième session les 22 et 23 octobre 2007, respectivement. Le Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) a tenu sa deuxième session le 26 octobre 2007. Le TC a tenu sa quarante-troisième session du 26 au 28 mars 2007. Le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) a tenu des réunions le 9 janvier et les 26 et 27 mars 2007. On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ et du TC dans les documents C/41/9, C/42/9, C/41/10, C/41/10 Add. et C/42/10. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-sixième session à Budapest (Hongrie) du 28 mai au 1^{er} juin 2007. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa quarante-et-unième session à Nairobi (Kenya), du 11 au 15 juin 2007. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa quarantième session à Kunming (Chine), du 2 au 6 juillet 2007. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trente-huitième session à Jeju (République de Corée), du 9 au 13 juillet 2007. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa vingt-cinquième session à Sibiu (Roumanie), du 3 au 6 septembre 2007. Chacune de ces sessions des groupes de travail techniques était précédée d'un atelier préparatoire. Le sous-groupe de travail *ad hoc* sur l'application des techniques moléculaires à la pomme de terre s'est réuni à Quimper (France), le 17 avril 2007. Le sous-groupe de travail *ad hoc* sur l'application des techniques moléculaires au rosier s'est réuni à Angers (France), le 18 avril 2007. Le sous-groupe de travail *ad hoc* sur l'application des techniques moléculaires au maïs s'est réuni à Washington (États-Unis d'Amérique), le 3 décembre 2007.

III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS

Activités individuelles

22. Les 17 et 18 janvier, à Islamabad (Pakistan), le Bureau a participé au premier atelier FAO/OCE sur l'harmonisation régionale des réglementations en matière de semences, qui a été organisé par l'Organisation de coopération économique (OCE), laquelle se compose de neuf États de l'Asie occidentale et centrale, avec le concours financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Bureau a présidé les sessions du groupe 1 (diffusion de variétés et protection des obtentions végétales). La protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV a été considérée comme un critère essentiel d'harmonisation. La promotion de l'adhésion à la Convention UPOV, la coopération en matière d'examen DHS conformément aux principes de l'UPOV et, à un stade ultérieur, un système régional de protection des obtentions végétales fondé sur la Convention UPOV ont été définis comme des buts du projet FAO/OCE. Les résultats de l'atelier ont plus tard été présentés à la troisième Réunion ministérielle sur l'agriculture de l'OCE, qui s'est tenue du 5 au 7 mars à Téhéran (République islamique d'Iran).

23. Le 19 janvier, le Bureau a reçu la visite de M. Petre Tsiskarishvili, ministre géorgien de l'agriculture. Le Bureau a été informé que le Parlement de la Géorgie avait adopté la loi de la Géorgie sur la protection des obtentions végétales et il a expliqué la procédure à suivre pour qu'un pays puisse adhérer à l'UPOV.
24. Le 19 janvier, à Islamabad (Pakistan), le Bureau s'est entretenu avec M. M. E. Tusneem, président du Conseil pakistanais de la recherche agricole qui se compose de sept centres de recherche (agriculture, élevage, etc.) situés dans différentes parties du pays. M. Tusneem s'est félicité des efforts déployés par les pouvoirs publics pour mobiliser des investissements privés dans la sélection des plantes au moyen d'un système efficace de protection des obtentions végétales et il a mis en relief la complémentarité entre la sélection publique et privée des plantes.
25. Le 20 janvier, à Islamabad, le Bureau a eu des entretiens avec M. Muhammad Ismail Qureshi, secrétaire, Ministère pakistanais de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage et M. Akhlaq Hussein, directeur général du département fédéral de l'enregistrement et de la certification des semences de ce ministère. M. Qureshi a souligné la nécessité de promouvoir l'investissement dans la sélection des plantes au moyen d'une protection efficace des obtentions végétales et il a fait part de son souhait de recevoir les observations du Bureau sur la conformité du projet de loi du Gouvernement pakistanais sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
26. Le 20 janvier également, à Islamabad, le Bureau, en coopération avec le Ministère pakistanais de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage, a organisé un atelier national sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Quelque 80 participants, dont des responsables des administrations fédérales et provinciales, d'éminents scientifiques et des représentants de centres de recherche et du secteur privé, y ont participé.
27. Le 20 janvier également, à Islamabad, le Bureau a eu des entretiens avec M. Yasin Tahir, directeur général de l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan. (Plus tard en 2007, la responsabilité de la procédure législative relative au projet de loi sur la protection des obtentions végétales a été transférée du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage à l'Organisation de la propriété intellectuelle du Pakistan.)
28. Les 22 et 23 janvier, à Paris (France), le Bureau a participé à une session du Groupe consultatif élargi de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) qui a notamment examiné des questions présentant un intérêt particulier pour l'UPOV, dont l'identité et la pureté des variétés cultivées ainsi que l'utilisation de synonymes dans la dénomination des variétés.
29. Le 24 janvier, à Paris également, le Bureau a assisté à la deuxième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés.
30. Le 1^{er} février, à Londres (Royaume-Uni), le Bureau a participé à une réunion du Comité exécutif de la *British Association of Rose Breeders* (BARB) où il a fait un exposé sur les faits récents survenus à l'UPOV.
31. Les 1^{er} et 2 février, à Munich (Allemagne), le Bureau a pris part à une session du comité chargé de la protection des droits d'obtenteur de l'Association allemande pour la propriété industrielle (*Fachausschuß für den Schutz von Pflanzenzüchtungen* de la *Deutsche*

Vereinigung für Gewerblichen Rechtsschutz). Il y a fait rapport sur les faits récents survenus à l'UPOV.

32. Le 5 février, à Ely (Royaume-Uni), le Bureau a eu une réunion avec la *British Society of Plant Breeders* (BSPB) au cours de laquelle il a traité des faits récents survenus à l'UPOV.

33. Les 5 et 6 février, à Peterborough (Royaume-Uni), le Bureau a participé à une réunion du Groupe de travail conjoint sur les systèmes de redevances de la *Agricultural Industries Confederation* et de la *British Society of Plant Breeders* (AIC/BSPB). Il y a fait un exposé sur les faits récents survenus à l'UPOV et débattu des mécanismes possibles de collecte des redevances dans le cadre du droit d'obtenteur.

34. Le 12 février, le Bureau a reçu la visite du Secrétaire général de l'ISF, M. Bernard Le Buanec, durant laquelle ils se sont penchés sur des questions d'ordre pratique touchant au fonctionnement du système UPOV.

35. Les 13 et 14 février, à Rome (Italie), le Bureau a participé à une réunion organisée par la FAO sur l'appui des techniques de l'information à la mise en œuvre du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA).

36. Le 1^{er} mars, durant une visite de diplomates égyptiens au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Bureau a fait un exposé sur les avantages de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

37. Le 6 mars, à Livingstone (Zambie), le Bureau a organisé, en coopération avec l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), un atelier sur le thème : "La protection des obtentions végétales – Un élément clé du développement économique". Une centaine de participants étaient présents dont la plupart assistaient au Congrès annuel 2007 de l'AFSTA.

38. Du 6 au 9 mars, à Livingstone également, le Bureau a assisté au Congrès annuel 2007 de l'AFSTA.

39. Les 20 et 21 mars, le Bureau a assisté à Angers (France) en qualité d'observateur à une session du Conseil administratif de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV).

40. Le 23 mars, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé à une conférence sur la protection des obtentions végétales et les questions connexes dans le contexte de l'Article 27.3 b) de l'Accord sur les ADPIC, organisée à l'intention des diplomates africains en poste à Genève par le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS) de la France.

41. Le 26 mars, le Bureau a reçu la visite de M. Raly L. Tejada, premier secrétaire et consul, Mission permanente des Philippines auprès de l'Office des Nations Unies et autres organisations internationales à Genève. Il lui a expliqué les procédures d'examen des lois pour en déterminer la conformité avec la Convention UPOV.

42. Le 28 mars, le Bureau a reçu la visite de Mme Wiboonlasana Ruamraksa, directrice générale adjointe, Département de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce de la Thaïlande, qui lui a demandé des informations sur les principes et l'impact de la protection

des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Ensemble, ils ont examiné la possibilité d'organiser à Bangkok en 2007 un atelier national sur ces questions.

43. Le 30 mars, le Bureau a reçu la visite de M. Dragan Dedić, chef de département au Ministère serbe de l'agriculture, de la foresterie et de la gestion de l'eau ainsi que d'autres fonctionnaires. Ils ont examiné la situation de l'adhésion de la Serbie à la Convention UPOV.

44. Les 23 et 24 avril, au siège de l'OMPI, le Bureau a fait des exposés à un cours de l'Académie mondiale de l'OMPI sur la formation du personnel de l'OMPI.

45. Les 25 et 26 avril, à Cuernavaca (Mexique), le Bureau a participé à une conférence organisée par la CIOFORA sur les droits d'obtenteur dans les Amériques. Il y a fait rapport sur l'évolution récente de ces droits dans les Amériques. Étaient présents quelque 120 participants dont essentiellement des obtenteurs et des experts techniques et juridiques de la région.

46. Le 9 mai, à Svalöf (Suède), le Bureau a organisé une séance de formation d'une demi-journée sur la protection des obtentions végétales qui faisait partie d'un cours offert par l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida) et ayant pour titre "Ressources génétiques et propriété intellectuelle". Une trentaine d'étudiants de pays en développement y ont participé.

47. Le 9 mai, le Bureau a reçu la visite de M. Nasser Al Mubarak, Office des brevets du Koweït, qui a fait part du souhait de son pays d'adhérer à l'UPOV.

48. Du 21 au 23 mai, à Christchurch (Nouvelle-Zélande), le Bureau a assisté au Congrès mondial 2007 sur les semences organisé par l'ISF. Durant une réunion du Comité des obtenteurs de l'ISF, le Bureau a fait rapport sur les faits récents survenus à l'UPOV.

49. Le 24 mai, à Christchurch également, le Bureau a participé à l'atelier organisé par l'ISF sur l'application des droits de propriété intellectuelle aux obtentions végétales. Les conférenciers ont fait part de leurs expériences pratiques de cette application sur la base des accords contractuels et des recours juridiques disponibles.

50. Le 29 mai, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a fait un exposé dans le cadre d'un "Aperçu axé sur le commerce de la propriété intellectuelle à l'intention d'étudiants en droit et gestion" organisé par l'OMPI. Une trentaine d'étudiants y ont pris part.

51. Du 4 au 8 juin, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a participé au dixième cours sur la protection des obtentions végétales organisé par Natkuinbouw. Le 5 juin, le Bureau a présenté des exposés sur l'UPOV. Avant le cours tenu à Wageningen, les étudiants se sont vus offrir la possibilité de participer au cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

52. Du 5 au 8 juin, au siège du Service kényan d'inspection phytosanitaire (KEPHIS), à Nairobi (Kenya) et avec le concours financier de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et de l'Université d'État de l'Iowa, le Bureau a organisé un Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV ainsi qu'un Atelier sur l'examen DHS et le traitement des données. Quarante-six participants de 14 pays africains et de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) ont participé à ce séminaire comme à cet atelier. Des experts des États-Unis d'Amérique, de la France, des Pays-Bas, de la République de Corée, ainsi que le président de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de la Communauté européenne et le Bureau y ont fait des exposés.

53. Le 9 juin, au siège de l'OMPI, le Bureau a fait un exposé sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV durant un séminaire interrégional organisé par l'OMPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO). Des participants de 77 pays étaient présents.

54. Du 17 au 23 juin, un Programme de formation pour M. S. Nagarajan, président, et M. R. K. Trivedi, directeur de l'enregistrement, Service de protection des obtentions végétales et des droits d'obteneur de l'Inde a été organisé par le Bureau avec la coopération des administrations des membres de l'Union (Allemagne, Pays-Bas, Suisse).

55. Le 22 juin, à Bangkok (Thaïlande), au Département de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce, le Bureau a tenu une réunion d'information à l'intention des fonctionnaires thaïlandais et représentants d'organisations qui s'intéressent à la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV. Cette réunion avait été organisée à l'initiative de Mme Wiboonlasama Ruamraksa, directrice générale adjointe au Département de la propriété intellectuelle. Une quarantaine de participants, y compris des fonctionnaires et représentants d'établissements universitaires et d'organisations non gouvernementales (ONG), étaient présents.

56. Le 24 juin, à Chiang Mai (Thaïlande), le Bureau a eu avec M. Sotaro Ito, directeur de la Division des semences et des plants au Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF) du Japon, des entretiens sur des questions touchant à la coopération entre le Gouvernement japonais et l'UPOV.

57. Du 25 au 29 juin, à Chiang Mai (Thaïlande), a eu lieu la huitième Réunion technique régionale pour l'Asie pour la protection des obtentions végétales. Cette réunion était organisée par le Bureau en coopération avec le Ministère de l'agriculture et des coopératives du Royaume de Thaïlande et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches (MAFF) du Japon. Quarante-neuf experts étaient présents dont 54 participants thaïlandais, 27 participants/intervenants étrangers invités et six représentants d'organisations internationales. Dans le cadre des préparatifs, 49 participants se sont vus donner la possibilité de suivre le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

58. Le 3 juillet, au siège de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), durant le colloque OMPI-OMC organisé à l'intention des enseignants de droit de la propriété intellectuelle, le Bureau a fait un exposé sur le système de l'UPOV et l'impact de la protection des obtentions végétales.

59. Le 4 juillet, au siège de l'UPOV, le Bureau s'est entretenu avec M. Pisan Luetongchong, directeur de l'agriculture, de la technologie et de la politique d'agriculture durable au Ministère thaïlandais de l'agriculture et des coopératives, qui participait à une session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (Comité intergouvernemental) de l'OMPI, et il lui a expliqué les avantages de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV.

60. Le 4 juillet également, le Bureau a reçu la visite de Mme Victoria Henson-Apollonia, chef du Service consultatif central sur la propriété intellectuelle (CAS) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) associé à la Banque Mondiale. Ils ont examiné ensemble les faits récents survenus à l'UPOV et au CAS.

61. Le 5 juillet, le Bureau a fait une déclaration au Comité intergouvernemental de l'OMPI.

62. Le 5 juillet également, le Bureau a reçu la visite de M. Chaiyan Rajchagool, conseiller à l'Office de la Commission culturelle nationale de Thaïlande, qui participait en qualité de membre de la délégation thaïlandaise à la session du Comité intergouvernemental de l'OMPI. Il lui a expliqué les principes du système UPOV et ses avantages.

63. Le 9 juillet, à Munich (Allemagne), au siège de l'Office européen des brevets (OEB), le Bureau a fait un exposé durant le séminaire public de l'Académie européenne des brevets sur le thème "La question de la propriété industrielle".

64. Le 9 juillet, à Paris (France), au siège de l'OCDE, le Bureau a participé à l'atelier de l'OCDE sur les synonymes des variétés. Il a fourni des informations reposant sur les Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV (UPOV/INF/12/1).

65. Du 9 au 13 juillet, à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le Bureau a, en coopération avec l'Office espagnol des obtentions végétales (OEVV), l'Institut national espagnol pour la recherche agricole (INIA), l'Agence espagnole pour la coopération internationale et l'OMPI, organisé le sixième Cours pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales. À ce cours ont participé une trentaine d'experts de 18 pays directement concernés ou censés l'être dans l'avenir par l'examen DHS. Des experts de la Bolivie, de l'Espagne et du Bureau y ont donné des conférences. Pour se préparer, neuf des participants se sont vus donner la possibilité de suivre le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205.

66. Le 10 juillet, le Bureau a reçu M. Nadyrbek Turganbaevich Turganbaev, président du Service national des brevets de la République kirghize (Kyrgyzpatent). Ils ont examiné le programme et les préparatifs du troisième Atelier régional des États d'Asie occidentale et centrale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV.

67. Le 10 juillet également, le Bureau a reçu la visite de M. Emmanuel Sackey, chef de la Section des recherches et des examens de l'ARIPO. Ils ont examiné l'évolution de la protection des obtentions végétales en Afrique et le rôle potentiel de l'ARIPO dans ce contexte.

68. Les 11 et 12 juillet, au siège de l'OCDE, le Bureau a assisté à la Réunion annuelle des systèmes des semences de l'OCDE.

69. Le 13 juillet, au siège de l'OCDE également, le Bureau a assisté à la troisième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés cultivées.

70. Le 15 juillet, le Bureau a reçu la visite de M. Takaaki Kawakami, premier secrétaire de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies et autres organisations internationales ayant leur siège à Genève, et fonctionnaire responsable pour l'UPOV. Ils ont examiné les faits récents survenus à l'UPOV et la coopération du Bureau avec le Japon en particulier.

71. Le 16 juillet, au siège de l'UPOV/OMPI, le Bureau a présenté un exposé durant le cours d'été de l'Académie mondiale de l'OMPI sur la propriété intellectuelle. Ce cours a réuni plus d'une cinquantaine d'étudiants venus de 38 pays.

72. Le 26 juillet, le Bureau a reçu la visite de Mme Zorka Pryevic, fonctionnaire responsable de la protection des obtentions végétales au Ministère de l'agriculture du Monténégro. Il lui a expliqué la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

73. Le 20 août, le Bureau a présenté un exposé sur les faits nouveaux survenus à l'UPOV, à la réunion de section 2007 "Plantes fourragères et à gazon" d'EUCARPIA, à Copenhague (Danemark).

74. Les 23 et 24 août, à Séoul (République de Corée), le Bureau a fait des exposés à un cours de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA). À ce cours étaient présents 12 participants venus des pays suivants : Azerbaïdjan, Bangladesh, Cambodge, Égypte, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.

75. Les 27 et 28 août, à Phnom Penh (Cambodge), le Bureau a aidé le Gouvernement cambodgien à rédiger le projet de loi sur la protection des obtentions végétales.

76. Le 29 août, à Singapour, le Bureau a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'Office singapourien de la propriété intellectuelle (SIPO) et de l'Administration agricole et vétérinaire de Singapour sur la mise en œuvre du système de protection des obtentions végétales.

77. Le 5 septembre, à Genève, le Bureau a fait un exposé à l'Atelier de l'OMPI sur la propriété intellectuelle pour les représentants à Genève des membres du Groupe de l'Organisation de la conférence islamique (OIC). Quelque 35 ambassadeurs étaient présents à la cérémonie d'ouverture. Le 5 septembre également, au siège de l'OMPI, le Bureau a fait un exposé durant une réunion de l'OMPI avec des hauts fonctionnaires du secrétariat de l'OIC.

78. Le 10 septembre, à Bichkek (Kirghizistan), le Bureau a été reçu par M. Dosbol Nur Uulu, vice-premier ministre du Kirghizistan; M. Nurlan Arstanbekovich Duisheev, vice-ministre de l'agriculture, de l'économie de l'eau et de l'industrie de transformation et M. Nadyrbek Turganbaevich Turganbaev, directeur de Kyrgyzpatent étaient également présents. Le vice-premier ministre a souligné l'importance de nouvelles variétés de plantes pour le développement agricole et encouragé le Ministère de l'agriculture, de l'économie de l'eau et de l'industrie de transformation et Kyrgyzpatent à faciliter la mise en œuvre du système de protection des obtentions végétales du Kirghizistan.

79. Du 11 au 14 septembre, à Cholponata (Kirghizistan), le Bureau a, en coopération avec le Service national des brevets du Kirghizistan (Kyrgyzpatent) et avec le concours financier du MAFF du Japon et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida), organisé le troisième Atelier régional des États de l'Asie occidentale et centrale sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Une soixantaine de participants de neuf pays et des représentants de la FAO, de l'ISF et du GNIS de la France, ainsi que des organisations nationales et régionales d'obtenteurs, étaient présents.

80. Le 14 septembre, à Bichkek, le Bureau a rendu visite au siège des projets de Sida sur le développement du secteur des semences au Kirghizistan et au Tadjikistan, et il s'est entretenu avec M. Rutger Persson, représentant des projets de Sida sur le développement du secteur des semences. Ils ont fait une évaluation du troisième Atelier des États de l'Asie occidentale et centrale et examiné les perspectives d'une future coopération dans la région.

81. Le 26 septembre, le Bureau a reçu la visite de Mme Mazina Kadir, contrôleur, Office de la propriété intellectuelle, Ministère des affaires juridiques, Port of Spain (Trinité-et-Tobago). Les procédures de l'UPOV applicables à la coopération internationale en matière d'examen DHS et à la rédaction des principes directeurs d'examen ont tout particulièrement été expliquées à cette occasion. Des possibilités d'activités de l'UPOV dans la région des Caraïbes ont également été envisagées.

82. Le 27 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Paulin Edou Edou, directeur général, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé (Cameroun). L'entretien a notamment porté sur la situation en matière de protection des variétés végétales sous les auspices de l'OAPI, ainsi que sur l'adhésion de l'OAPI à la Convention UPOV.

83. Le 28 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Rustemmyrat Payzullayev, chef, Département des brevets, Office des brevets du Turkménistan, Ministère de l'économie et des finances, Achgabat (Turkménistan). M. Payzullayev a confirmé qu'un projet de loi sur la protection des variétés végétales était à l'examen et a exprimé le souhait de recevoir des observations du Bureau.

84. Du 1^{er} au 3 octobre, le Bureau a donné des conférences sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV lors du cours de formation sur la protection des droits d'obtenteur organisé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à Tsukuba (Japon). Ce cours de formation, qui s'est déroulé du 21 août au 10 novembre, a été suivi par 11 participants du Cambodge, de la Chine, de l'Indonésie, du Kenya, de la République démocratique populaire lao, de la Malaisie et de Sri Lanka. Parallèlement au cours de formation de la JICA, les participants ont suivi le cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV", qui a débuté le 10 septembre.

85. Le 2 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. Marat Orshanovich Aikenov, président du Comité des droits de propriété intellectuelle à Astana (Kazakhstan), et lui a donné des conseils au sujet de l'adhésion à la Convention UPOV.

86. Les 4 et 5 octobre, le Bureau a donné une conférence intitulée "Aperçu de la protection des obtentions végétales dans la région asiatique et des avantages du système UPOV" à l'Atelier sur la coopération et l'harmonisation en matière de protection des obtentions végétales dans la région asiatique, organisé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et de

la pêche (MAFF) du Japon, à Tokyo. À la fin de l'atelier, les participants ont adopté une Déclaration commune incluant une proposition de création d'un "Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale". Soixante-treize participants de l'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA), de l'Australie, du Brésil, du Cambodge, de la Chine, de la Communauté européenne, de l'Indonésie, du Japon, du Kenya, de la Malaisie, du Myanmar, des Pays-Bas, des Philippines, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam étaient présents.

87. Le 15 octobre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a participé à la réunion annuelle 2007 de l'*European Seed Association* (ESA) et, le 16 octobre, à la réunion européenne sur le commerce des semences.

88. Le 18 octobre, à Wageningen (Pays-Bas), le Bureau a présenté un exposé intitulé "Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales" au cinquième Colloque sur la taxonomie des plantes cultivées, qui s'est déroulé du 15 au 19 octobre. Le colloque a été l'occasion de lancer l'Association internationale pour la taxonomie des plantes cultivées (IACPT).

89. Le 29 octobre, le Bureau a participé à la réunion du Comité de la propriété intellectuelle de l'ISF, tenue à Athènes (Grèce).

90. Les 30 et 31 octobre, le Bureau a assisté à la deuxième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA), qui s'est tenue au siège de la FAO, à Rome (Italie), du 29 octobre au 2 novembre.

91. Du 11 au 17 novembre, le Gouvernement japonais, en coopération avec le Bureau, a fourni une assistance (par le biais des services de deux experts du Japon et d'un expert de la République de Corée) au Gouvernement indonésien pour l'aider à organiser une session de formation à l'intention des examinateurs de la protection des obtentions végétales, à Bogor (Indonésie), du 12 au 14 novembre (la session a été précédée par une réunion préliminaire à Jakarta le 1^{er} novembre). Une visite technique portant sur l'examen DHS a par ailleurs été organisée à Lembang du 15 au 17 novembre.

92. Le 19 novembre, le Bureau a présenté un exposé à Genève sur "Le rôle des organisations internationales dans la configuration des droits de propriété intellectuelle : UPOV". Cet exposé s'inscrivait dans le cursus de la maîtrise de droit en propriété intellectuelle organisé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Université de Turin (Italie), en coopération avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Gouvernement italien.

93. Du 19 au 21 novembre, le Bureau a participé, en qualité de membre du Comité international organisateur, à la deuxième Conférence internationale sur le commerce des semences dans la région de l'Asie centrale occidentale et de l'Afrique du Nord, qui s'est tenue au Caire (Égypte). Cette conférence était organisée par l'Association égyptienne des semences (ESAS) sous l'égide du Conseil national des semences (NSC) et en coopération avec le Centre international de recherche agricole en zones arides (ICARDA) et l'Association du secteur semencier turc. Le Bureau a présenté un exposé sur la "Protection des droits de propriété intellectuelle" dans le cadre de la session consacrée aux "Tendances du secteur semencier" le 19 novembre.

94. Les 22 et 23 novembre, le Bureau a participé à la onzième session du Conseil ministériel de l'ARIPO, à Maseru (Lesotho) et a prononcé un discours à la cérémonie d'ouverture.
95. Le 26 novembre, le Bureau a reçu la visite de M. Murat Abishev, Conseiller à la Mission permanente de la République du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales ayant leur siège à Genève, et lui a donné des conseils au sujet de l'élaboration d'une législation nationale qui soit conforme à la Convention UPOV.
96. Le 2 décembre, des représentants du Bureau et de l'Office des brevets et des marques des États-Unis (USPTO) se sont rencontrés à Chicago pour examiner la possibilité d'organiser une session de "formation des formateurs" qui sera accueillie par l'USPTO à Alexandria (États-Unis d'Amérique) en février 2008.
97. Le 4 décembre, le Bureau a eu un entretien avec M. Andrew Lavigne, président-directeur général de l'*American Seed Trade Association* (ASTA). Ils ont échangé des informations sur les activités de formation de l'UPOV et de l'ASTA.
98. Les 5 et 6 décembre, le Bureau a effectué une mission à San José (Costa Rica), pour aider ce pays à rédiger un projet de loi sur le droit d'obtenteur et lui donner des conseils au sujet de son adhésion à la Convention UPOV : dans la matinée du 5 décembre, une réunion a eu lieu avec le ministre de l'agriculture, le vice-ministre du commerce international et un groupe de conseillers. Au cours de l'après-midi, le Bureau a travaillé conjointement avec des fonctionnaires du gouvernement et des conseillers à la rédaction d'amendements du projet de loi sur le droit d'obtenteur. Le 6 décembre, une réunion a eu lieu avec le vice-ministre du commerce et d'autres fonctionnaires du gouvernement pour exposer les raisons motivant les amendements proposés ainsi que la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.
99. Le 10 décembre, au siège de l'UPOV, le Bureau a participé à une réunion du Comité d'organisation de la deuxième Conférence mondiale sur les semences.

Cours d'enseignement à distance

100. Deux sessions du cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 en anglais, français, allemand et espagnol ont respectivement eu lieu du 16 avril au 20 mai 2007 et du 10 septembre au 14 octobre 2007.

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

101. Le Bureau a fourni une assistance concernant la législation relative à la protection des obtentions végétales au Bélarus, au Mexique, à la République de Corée, à Singapour et au Viet Nam.
102. Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et/ou la procédure d'adhésion à la Convention UPOV à des membres potentiels de l'Union. Le Bureau a formulé des observations verbales ou par écrit, rendu visite à des services ou reçu des représentants d'États et d'organisations afin de donner les conseils demandés. À cet effet, le Bureau a eu des contacts avec les pays et l'organisation ci-après : Bahreïn, Cambodge,

Costa Rica, Égypte, El Salvador, Ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kazakhstan, Koweït, Malaisie, Maurice, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

103. Le Bureau a rencontré des représentants d'organisations internationales pour coordonner des activités ou fournir des informations concernant l'UPOV. Il a participé à des réunions et des entretiens avec l'ARIPO, la CDB, la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA), l'ICARDA, l'ISTA, l'OAPI, l'OCDE, la SADC, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI et le Conseil des ADPIC de l'OMC.

104. Le Bureau a fourni des éléments d'orientation sur les dispositions de la Convention à des membres de l'Union et à des membres potentiels.

105. Le Bureau a rencontré des associations professionnelles internationales en vue de suivre l'évolution de l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Les réunions avec l'ISF et la CIOPORA, ainsi que celles avec l'AFSTA, l'APSA, l'ASTA et l'ESA, ont revêtu une importance particulière.

V. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UPOV EN 2007

106. On trouvera dans l'annexe II du présent document une synthèse des résultats obtenus par l'UPOV en 2007 sur la base des travaux du Conseil, de ses organes subsidiaires et du Bureau. Un aperçu des missions réalisées par le personnel du Bureau est donné dans l'annexe III.

VI. PUBLICATIONS

107. Le Bureau de l'Union a publié :

a) un numéro de "Plant Variety Protection", qui se compose de la Gazette et de la *Newsletter* de l'UPOV;

b) des éditions mises à jour du dépliant d'information intitulé "UPOV, ses activités, son rôle" contenant des informations sur l'Union et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe (publication UPOV n° 437)

c) six disques mis à jour de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales;

d) les principes directeurs d'examen ci-après ont été adoptés :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/18/5	Elatior Begonia, Winter-flowering begonia	Bégonia elatior	Elatior-Begonie	Begonia elatior	Begonia ×hiemalis Fotsch, Begonia ×elatior hort.
TG/49/8	Carrot	Carotte	Möhre	Zanahoria	Daucus carota L.
TG/55/7	Spinach	Épinard	Spinat	Espinaca	Spinacia oleracea L.
TG/61/7	Cucumber, Gherkin	Concombre, Cornichon	Gurken	Pepino, Pepinillo	Cucumis sativus L.
TG/70/4 Rev.	Apricot	Abricotier	Aprikose, Marille	Albaricoquero, Chabacano, Damasco	Prunus armeniaca L., Armeniaca vulgaris Lam.
TG/137/4	Blueberry	Myrtille	Kulturheidelbeere	Arándano	Vaccinium angustifolium Aiton; V. corymbosum L.; V. formosum Andrews; V. myrtilloides Michx.; V. myrtillus L.; V. virgatum Aiton; V. simulatum Small
TG/140/4	Pot Azalea	Azalée en pot	Topfazalee	Azalea	Rhododendron simsii Planch.
TG/155/4	Pumpkin	Giraumon, Potiron	Riesenkürbis	Calabaza, Zapallo	Cucurbita maxima Duch.
TG/215/1 Rev.	Clematis	Clématite	Clematis, Waldrebe	Clemátide	Clematis L.
TG/231/1	St. John's Wort, Common St. John's Wort, Goat weed, Klamath weed, Tipton weed	Millepertuis	Johanniskraut	Hipericón, Hipérico, Hierba de San Juan, Corazoncillo	Hypericum perforatum L.
TG/232/1	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera; Jamesbrittenia	Sutera Roth; Jamesbrittenia O. Kuntze
TG/233/1	Diascia, Twinspur	Diascia, Diascie	Diascie	Diascia	Diascia Link & Otto
TG/234/1	Butternut, Butternut Squash, Cheese Pumpkin, China Squash, Cushaw, Golden Cushaw, Musky Gourd, Pumpkin, Winter Crookneck Squash	Citrouille, Courge musquée, Courge noix de beurre	Bisamkürbis, Moschuskürbis	Ayote, Calabaza de Castilla, Calabaza moscada, Calabaza pellejo, Chicamita, Lacayote, Sequaloa, Zapallo	Cucurbita moschata Duch.
TG/235/1	Balsam apple, Balsam pear, Bitter cucumber, Bitter gourd, Bitter melon, Cassila gourd,	Concombre africain Margose, Momordique	Balsambirne, Bittergurke	Balsamito, Cundeamor, Momordica	Momordica charantia L.
TG/236/1	Husk Tomato	Alkékenge du Mexique, Coqueret, Physalis, Tomatillo, Tomate fraise	Mexikanische Blasenkirische, Tomatillo	Miltomate, Tomatillo, Tomate de cáscara, Tomate de hoja, Tomate verde	Physalis ixocarpa Brot., Physalis philadelphica Lam
TG/237/1	-	-	-	-	Angelonia angustifolia Benth. and its hybrids
TG/246/1	Marigold	Tagète, Oeillet d'Inde, Rose d'Inde	Studentenblume	Clavel de las indias, Clavelon, Cempoalxóchitl	Tagetes L.
TG/248/1	Common Millet	Millet commun, Panic millet, Panic faux millet	Rispenhirse	Mijo común	Panicum miliaceum L.

e) les principes directeurs d'examen corrigés, figurant ci-après, ont été publiés sur le site Internet de l'UPOV :

Document No. N° du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name Nom botanique Botanischer Name Nombre botánico
TG/119/4 Corr.	Marrow, Squash	Courgette	Gartenkürbis, Zucchini	Calabacín	Cucurbita pepo L.
TG/230/1 Corr.	Sour cherry, Tart cherry, Morello ----- Duke Cherry	Cerisier acide ----- Griotte	Sauerkirsche -----	Cerezo ácido, Guindo ----- Cerezo Duke	<i>Prunus cerasus</i> L., <i>Cerasus vulgaris</i> Mill. ----- <i>Prunus ×gondouinii</i> (Poit. & Turpin) Rehder, <i>P. avium</i> × <i>P. cerasus</i>

108. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION

La présente annexe indique la situation des membres de l'Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2007 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l'article 32.1) de l'Acte de 1978 et l'article 34.2) de l'Acte de 1991).

- Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
- Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
- Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978
- Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 ^{er} février 1989 20 décembre 1999	- - 1 ^{er} mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 ^{er} juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 ^{er} juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003

C/42/2 Rev.
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -
Bolivie	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Brésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Communauté européenne	- - - -	- - - 29 juin 2005	- - - 29 juillet 2005
Croatie	- - - -	- - - 1 ^{er} août 2001	- - - 1 ^{er} septembre 2001
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998

C/42/2 Rev.
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - 18 juin 2007	18 mai 1980 18 mai 1980 - 18 juillet 2007
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Hongrie	- - -	- - 16 mars 1983 1 ^{er} décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 ^{er} janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -
Islande	- - - -	- - - 3 avril 2006	- - - 3 mai 2006
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998

C/42/2 Rev.
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 ^{er} juin 1977 1 ^{er} juin 1977 28 avril 1986 -	1 ^{er} juillet 1977 1 ^{er} juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Mexique	- 25 juillet 1979 -	- 9 juillet 1997 -	- 9 août 1997 -
Maroc	- - - -	- - - 8 septembre 2006	- - - 8 octobre 2006
Moldova	- - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -

C/42/2 Rev.
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002
République dominicaine	- - - -	- - - 16 mai 2007	- - - 16 juin 2007

C/42/2 Rev.
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
République tchèque ¹	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - 1 ^{er} janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 ^{er} juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie ¹	- - - -	- - - -	- - 1 ^{er} janvier 1993 -
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 ^{er} décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 ^{er} janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003

¹ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/42/2 Rev.
Annexe I, page 7

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Turquie	- - - -	- - - 18 octobre 2007	- - - 18 novembre 2007
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 19 décembre 2006	- - 3 novembre 1995 19 janvier 2007
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -
Viet Nam	- - - -	- - - 24 novembre 2006	- - - 24 décembre 2006

Total : 65 membres

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

TABLEAU DES RÉSULTATS

Sous-programme UV.2 : Améliorer les services fournis aux membres de l'Union / Assurer un service efficace de protection des obtentions végétales

Dans les domaines juridique, administratif et technique, l'Union a établi et adopté un nombre considérable de documents de base qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la Convention d'une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire son coût au niveau national ou régional.

- Objectifs :**
- ◆ Maintenir et améliorer la qualité de la protection assurée par le système de l'UPOV.
 - ◆ Jeter et développer les bases juridiques et techniques de la coopération internationale en fonction d'une conception harmonisée de la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention de l'UPOV.

Résultats escomptés**Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution**

1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV

1. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de directives administratives et juridiques concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV

- Le CAJ a souscrit à la conclusion du Groupe consultatif du Comité administratif et juridique (CAJ-AG) selon laquelle l'Introduction générale fournissait déjà des indications sur les termes "notoirement connu" et qu'il ne serait pas judicieux, pour l'heure, de poursuivre l'élaboration du document TGP/3 "Variétés notoirement connues".
- Conseils du CAJ concernant la relation entre variété d'origine et variétés essentiellement dérivées.
- Établissement d'une liste de noms de personnes à contacter pour l'échange de renseignements sur les questions touchant à la dénomination des variétés.
- Exposés présentés par des membres de l'Union et l'*International Seed Federation* (ISF) sur leurs données d'expérience et initiatives concernant l'élaboration de formulaires de demande et de questionnaires techniques sous forme électronique.
- Projets de matériels d'information concernant la Convention UPOV examinés par le CAJ-AG en 2007 sur les points suivants :
 - Article 5.2) de l'Acte de 1991 : Conditions de la protection (article 6.2) de l'Acte de 1978); et article 18 de l'Acte de 1991 : Réglementation économique (article 14 de l'Acte de 1978);
 - Article 14.2) de l'Acte de 1991 : Actes à l'égard du produit de la récolte (article 5.4) de l'Acte de 1978); et article 16 de l'Acte de 1991 : Épuisement du droit d'obtenteur;
 - Article 14.5) de l'Acte de 1991 : Variétés essentiellement dérivées et certaines autres variétés
 - Article 15 de l'Acte de 1991 : Exceptions au droit d'obtenteur (article 5.3) de l'Acte de 1978);
 - Article 30.1.i) de l'Acte de 1991 : Application de la Convention : prévoir des recours légaux appropriés permettant de défendre efficacement les droits d'obtenteur (article 30.1.a) de l'Acte de 1978);
 - Notes explicatives sur la nouveauté selon la Convention UPOV.
- Aperçu des activités de l'UPOV en cours liées à l'application des droits d'obtenteur, entériné par le Comité consultatif et communiqué à l'ISF et à la CIOPORA.

**Résultats
escomptés**

2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

2. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de principes directeurs relatifs à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés

- Documents TGP approuvés antérieurement par le Comité technique et publiés sur le site Internet de l'UPOV :
 - TGP/0/1 "Liste des documents TPG et date de la version la plus récente de ces documents"
 - TGP/2/1 "Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV"
 - TGP/5/1 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS"
 - TGP/6/1 "Systèmes d'examen DHS"
 - TGP/7/1 "Élaboration des principes directeurs d'examen"
- Projets des documents TGP ci-après dont l'établissement a progressé au CAJ, au TC et/ou dans les groupes de travail techniques :
 - TGP/4 "Constitution et maintien des collections de variétés"
 - TGP/5 (révision) "Expérience et coopération en matière d'examen DHS"
 - TGP/8 "Utilisation des procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS"
 - TGP/9 "Examen de la distinction"
 - TGP/10 "Examen de l'homogénéité"
 - TGP/11 "Examen de la stabilité"
 - TGP/12 "Caractères spéciaux"
 - TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces"
 - TGP/14 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV"
- 18 principes directeurs d'examen* ont été adoptés par le Comité technique, à savoir :
 - 9 principes directeurs d'examen révisés : TWA (-), TWF (2), TWO (3), TWV (4)
 - Afrique : ZA (0,5)
 - Amériques : CA (1)
 - Europe : DE (2), FR (1,5), HU/FR/QZ (1), NL (2), PL (1)
 - 9 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (1), TWF (-), TWO (4), TWV (4)
 - Amériques : CA (1), MX (1,5)
 - Asie/Pacifique : AU (1), JP (1)
 - Europe : DE (2), FR (1,5), UA (1)

* Nombre entre parenthèses : 0,5 signifie que la responsabilité était partagée avec un autre Groupe de travail technique ou avec un expert principal provenant d'un autre membre de l'Union.

Résultats escomptés

2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) des nouvelles variétés (suite)

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

- 66 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont
 - 22 principes directeurs d'examen révisés : TWA (2), TWF (5), TWO (7), TWV (8)

Amériques :	BR (1), CA (1)
Asie/Pacifique :	JP (1), NZ (1)
Europe :	DE (4,5), DK (1), ES (0,5), FR (4,5), GB (1), HU (0,5), NL (6)
 - 44 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (10), TWF (8,5), TWO (13), TWV (12,5)

Afrique :	KE (0,5), ZA (1)
Amériques :	AR (1), BR (5), EC (0,5), MX (6), UY (1)
Asie/Pacifique :	CN (1,5), JP (4,5), KR (1), SG (2)
Europe :	ES (1,5), FR (6,5), GB (2), HU (1), NL (3), QZ (1), SK (1), UA (1)
Proche/Moyen-Orient :	IL (3)

Au total, 26 membres de l'Union ont pris part à la rédaction de principes directeurs d'examen.

- 297 experts représentant 33 membres de l'Union (membres), 2 États observateurs (obs) et 3 organisations observatrices (orgs) ont participé aux travaux des groupes de travail techniques comme suit :
 - TWA (Hongrie) :
29 membres (60 participants) / 1 obs (3) / 2 orgs (2)
 - TWC (Roumanie) :
14 membres (29 participants)
 - TWF (République de Corée) :
12 membres (58 participants) / 1 org (1)
 - TWO (Chine) :
18 membres (100 participants) / 1 obs (3) / 1 org (1)
 - TWV (Kenya) :
17 membres (38 participants) / 1 org (2)
 - BMT (pas de réunion)
- 174 experts représentant 22 membres, un observateur et deux organisations ont participé aux ateliers préparatoires comme suit :
 - TWA : 10 membres (23 participants) / 1 obs (3)
 - TWC : 7 membres (13 participants)
 - TWF : 5 membres (35 participants) / 1 org (1)
 - TWO : 6 membres (78 participants) / 1 org (1)
 - TWV : 13 membres (18 participants) / 1 org (2)

3. Détermination du rôle de la publication des descriptions variétales

3. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci d'une politique relative à la publication des descriptions variétales

Projet visant la publication des descriptions variétales :

- Le TC est convenu qu'aucune autre réunion du Groupe de travail *ad hoc* sur la publication des descriptions variétales (WG-PVD) ne devrait être organisée à moins que, ou jusqu'à ce que, des propositions concrètes soient élaborées par le TC ou par un TWP en vue de leur examen par le WG-PVD.

**Résultats
escomptés**

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

4. Meilleur accès à l'information pertinente aux fins de l'examen des demandes

4. Bases de données

- Le Comité technique a arrêté le programme ci-après d'amélioration de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales :
 - a) introduire le code UPOV;
 - 60% des entrées figurant dans la base de données UPOV-ROM ont été assorties de codes UPOV
 - b) rendre plus facile l'apport de données à la base UPOV-ROM au moyen de l'élaboration d'un tableau de soumission des données qui permet de fournir des données sans devoir utiliser le format TAG;
 - en cours
 - c) impartir une formation à l'utilisation de la base de données UPOV-ROM;
 - formation à l'utilisation de la base de données UPOV-ROM dans le cadre des ateliers UPOV pertinents et du cours d'enseignement à distance DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV".
 - d) élaborer une version Internet de la base de données sur les variétés végétales.
 - le calendrier de la réalisation d'un prototype initial de la version Internet de la base de données sur les variétés végétales dépendra des ressources requises pour faire progresser les travaux relevant des trois priorités a) à c) exposées ci-dessus.
- Classification normalisée des genres et espèces pour l'amélioration du fonctionnement des bases de données : création de 250 nouveaux codes UPOV environ (nombre total de codes UPOV : 6150 (environ))
- Lancement de la base de données GENIE dans la première zone d'accès restreint du site Internet de l'UPOV et actualisation de la base de données en ce qui concerne :
 - les codes UPOV (voir ci-dessus)
 - l'état de la protection par genres/espèces à l'UPOV (sur la base du document C/41/6)
 - renseignements sur la coopération en matière d'examen (sur la base du document C/41/5)
 - expérience acquise en matière d'examen DHS (sur la base du document TC/43/4)
 - classes de dénominations variétales (sur la base du document UPOV/INF/12/1)

Sous-programme UV.3 : Étendre le champ d'application de la protection des obtentions végétales

L'Union a aidé un certain nombre d'États à mettre en place un système de protection des obtentions végétales sur la base des dispositions de la Convention UPOV. Elle a également donné aux gouvernements, en particulier de pays en développement et de pays à économie en transition, des conseils sur la manière d'adopter la législation appropriée.

- Objectifs :**
- ◆ Aider les États et certaines organisations à mettre en place un système efficace du droit d'obteneur.
 - ◆ Aider les États et certaines organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers une économie de marché, à élaborer et à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Résultats escomptés

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

1. Adoption par un nombre croissant d'États et d'organisations intergouvernementales d'une base juridique pour la protection des obtentions végétales conformément au système de l'UPOV

1.1 Nombre de commentaires sur les lois et les textes d'application.

Bahreïn, Cambodge, Costa Rica, Égypte, El Salvador, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Malaisie, Maurice, Monténégro, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Serbie, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

1.2 Commentaires formulés sur les lois et les textes d'application qui ont été pris en considération par les États et les organisations intergouvernementales

Cambodge, Costa Rica, Égypte, Géorgie, Guatemala, Monténégro, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Serbie et Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC).

2. Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales

2.1 Nombre d'activités de formation lancées ou mises en œuvre

Activités de formation lancées par le Bureau et mises en œuvre par des membres de l'Union :

- Programme de formation pour M. S. Nagarajan, président, et M. R. K. Trivedi, directeur de l'enregistrement, Service de protection des obtentions végétales et des droits d'obteneur de l'Inde (Allemagne, Pays-Bas, Suisse, juin 2007)

Activités de formation organisées par l'UPOV :

- Atelier sur la protection des obtentions végétales, Islamabad (Pakistan), janvier 2007
- Atelier national sur la protection des obtentions végétales – Élément clé du développement économique, Livingstone (Zambie), mars 2007
- Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et Atelier sur l'examen DHS et le traitement des données, Nairobi (Kenya), juin 2007
- Séance d'information à l'intention de fonctionnaires thaïlandais et de représentants d'organisations, Bangkok (Thaïlande), juin 2007
- Huitième réunion technique régionale pour l'Asie sur la protection des obtentions végétales, Chang Mai (Thaïlande), juin 2007
- Sixième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales, organisé par l'Agence espagnole pour la coopération internationale et l'OMPI, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), juillet 2007
- Troisième Atelier régional pour l'Asie de l'Ouest et l'Asie centrale sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Cholponata (Kirghizistan), septembre 2007

**Résultats
escomptés**

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

2. *Mise en œuvre
de la protection des
obtentions
végétales* (suite)

L'UPOV a présenté des exposés aux réunions suivantes :

- Atelier FAO/OCE (Organisation de coopération économique) sur l'harmonisation régionale des réglementations en matière de semences, Islamabad (Pakistan), janvier 2007
- Comité exécutif de la *British Association of Rose Breeders* (BARB), Londres (Allemagne), février 2007
- Comité d'experts sur la protection des obtentions végétales (*Fachausschuß für den Schutz von Pflanzenzüchtungen*) de la *Deutsche Vereinigung für Gewerblichen Rechtsschutz*, Munich (Allemagne), février 2007
- Groupe de travail de l'*Agricultural Industries Confederation/British Society of Plant Breeders* (AIC/BSPB) sur le système de redevances, Peterborough (Allemagne), février 2007
- Conférence sur la protection des obtentions végétales et questions connexes dans le cadre de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC à l'intention de délégués africains, organisée par GEVES, Genève (Suisse), mars 2007
- Cours de l'Académie mondiale de l'OMPI sur la formation du personnel de l'OMPI, Genève (Suisse), avril 2007
- Conférence sur les droits d'obtenteur aux Amériques, Cuernavaca (Allemagne), avril 2007
- Cours de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida) intitulé "Ressources génétiques et propriété intellectuelle", Svalöf (Suède), mai 2007
- Congrès mondial sur les semences 2007 de l'ISF et Comité des obtenteurs de l'ISF, Christchurch (Nouvelle-Zélande), mai 2007
- "Initiation à la propriété intellectuelle axée sur le commerce à l'intention d'étudiants en droit et en gestion de la propriété intellectuelle", siège UPOV/OMPI, Genève (Suisse), mai 2007
- Dixième cours sur la protection des obtentions végétales (Natkuinbouw), Wageningen (Pays-Bas), juin 2007
- Séminaire interrégional organisé par l'OMPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), siège de l'OMPI, Genève (Suisse), juin 2007
- Colloque OMPI/OMC à l'intention des enseignants en droit de la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), juin 2007
- Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, Genève (Suisse), juillet 2007
- Séminaire public de l'Académie européenne des brevets sur le thème "La question de la propriété industrielle", Munich (Allemagne), juillet 2007
- Cours d'été de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, Genève (Suisse), juillet 2007
- Réunion 2007 d'EUCARPIA sur les plantes fourragères et à gazon, Copenhague (Danemark), août 2007
- Cours de formation sur la protection des obtentions végétales organisé par l'Agence coréenne pour la coopération internationale, Séoul (République de Corée), août 2007
- Atelier OMPI sur la propriété intellectuelle pour les représentants permanents à Genève des membres du groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OIC) et réunion OMPI avec de hauts responsables du secrétariat de l'OIC, Genève (Suisse), septembre 2007

**Résultats
escomptés**

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

*2. Mise en œuvre
de la protection des
obtentions
végétales (suite)*

- Cours de formation sur la protection des droits d'obtenteur, organisé par l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), Tsukuba (Japon), octobre 2007
- Atelier sur la coopération et l'harmonisation en matière de protection des obtentions végétales dans la région asiatique, organisé par le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, Tokyo (Japon), octobre 2007
- Cinquième Colloque sur la taxonomie des plantes cultivées, Wageningen (Pays-Bas), octobre 2007
- Cours de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Turin, Genève (Suisse), novembre 2007
- Deuxième Conférence internationale sur le commerce des semences dans la région de l'Asie centrale occidentale et de l'Afrique du nord, Le Caire (Égypte), novembre 2007
- Onzième Session du Conseil ministériel de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Maseru (Lesotho), novembre 2007

2.2 Nombre de participants inscrits aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV

UPOV DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV"

Première session (avril/mai 2007) : 272 participants

Deuxième session (septembre/octobre 2007) : 186 participants

(pour la répartition des étudiants inscrits au Cours DL-205, voir l'appendice)

*3. Expansion
géographique du
système de l'UPOV*

3. Nombre de membres de l'Union en plus

République dominicaine, Turquie

*4. Nombre de
genres et espèces
pouvant être
protégés*

4.1 Nombre de genres/espèces protégés par les membres de l'Union.

À la fin de 2007, 41 membres de l'Union au total assuraient la protection de tous les genres et espèces (38 en 2006) et 24 membres de l'Union assuraient la protection d'un nombre limité de genres et d'espèces (25 en 2006) (voir le document C/41/6).

Les membres ci-après de l'Union ont élargi en 2007 leurs listes de genres et espèces de plantes protégées : Bélarus, Panama, République de Corée, Viet Nam.

Nombre de genres et espèces ayant des entrées de droit d'obtenteur dans la base de données UPOV-ROM :
2654 (août 2008) (2522 en août 2007)

**Résultats
escomptés**

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

*5. Renforcement
de la coopération
internationale et
spécialisation de la
protection des
obtentions
végétales*

5.1 Coopération générale

Services qui communiqueront les rapports DHS existants à tout membre de l'Union : AU

Services qui fourniront à tout membre de l'Union les rapports DHS existants pour toutes les espèces pour lesquelles ils ont une expérience pratique en matière d'examen DHS : CA, DE, QZ, UY

Services qui accepteront des rapports DHS de tout autre membre de l'Union : AU (sauf pour *Solanum tuberosum* L.).

5.2 Nombre d'accords bilatéraux et régionaux sur la protection des obtentions végétales

L'accord de coopération en matière d'examen s'applique à environ 1360 genres ou espèces (570 en 2006) – à l'exclusion de la coopération générale visée sous le point 5.1 (voir le document C/41/5).

5.3 Publication d'informations sur l'expérience acquise en matière d'examen DHS

Expérience pratique en matière d'examen DHS portant sur environ 2000 genres ou espèces (1900 en 2006) – voir le document TC/43/4.

*6. Mesures
d'encouragement
pour le
développement de
l'agriculture et de
l'ensemble de
l'économie des
États et
organisations
intergouvernemen-
tales concernés*

6.1 Nombre de titres octroyés

9771 titres octroyés par les membres de l'Union en 2006
(voir le document C/41/7)

6.2 Nombre de titres en vigueur

70 649 titres en vigueur auprès des membres de l'Union à la fin de 2006
(voir le document C/41/7)

Sous-programme UV.4 : Relations extérieures

L'UPOV continue de se faire mieux connaître du public. Des organisations intergouvernementales telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA) et les instituts de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ont invité l'UPOV à contribuer à leurs travaux. Des associations professionnelles internationales ont intensifié leurs contacts avec l'UPOV. Il a été question de l'UPOV dans des arrangements internationaux bilatéraux sur le commerce. Le rôle et les activités de l'UPOV sont désormais mieux compris. Le site Internet de l'UPOV suscite un intérêt croissant.

- Objectifs :**
- ◆ Mieux faire connaître l'UPOV et renforcer son influence
 - ◆ Mieux faire comprendre le rôle de l'UPOV et ses activités
 - ◆ Valoriser l'image de marque de l'UPOV
 - ◆ Conserver l'attractivité du système de l'UPOV

Résultats escomptés

1. Reconnaissance par les organisations intéressées de l'importance du système de l'UPOV

Résultats obtenus : Indicateurs d'exécution

1.1 Nombre d'occasions où l'UPOV est invitée à participer à des réunions d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales

- ARIPO, CDB, Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA), OAPI, Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC), IT/PGRFA, Centre international de recherche agricole en zones arides (ICARDA), Association internationale d'essais de semences (ISTA), OCDE et SADC.

- Invitations d'associations internationales d'obteneurs et de cultivateurs

Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA)

European Seed Association (ESA)

Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH)

Communauté internationale des obteneurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA)

International Seed Federation (ISF)

Association africaine du commerce des semences (AFSTA)

British Society of Plant Breeders (BSPB)

British Association of Rose Breeders (BARB)

EUCARPIA

Groupe national (français) interprofessionnel des semences et plants (GNIS)

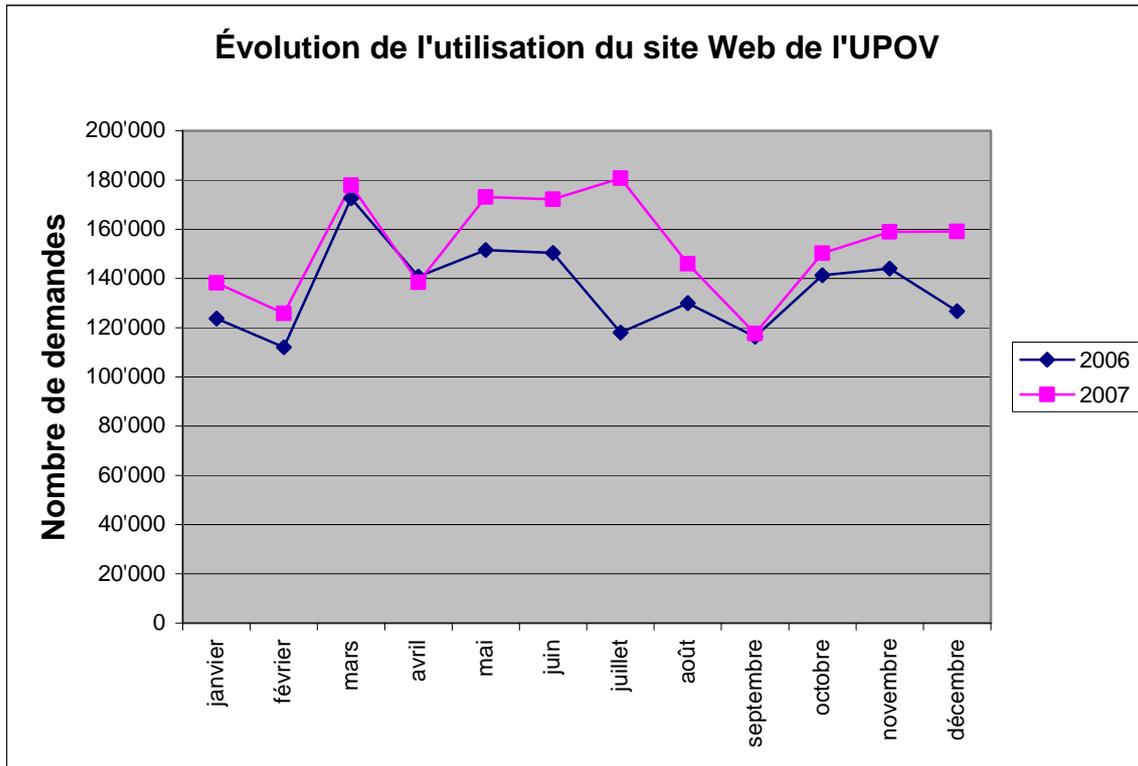
2. Meilleure connaissance de l'UPOV et des principes fondamentaux de la Convention UPOV

2.1 Nombre de demandes de renseignements reçues

– lettres, courriels, etc. reçus : Total en 2007 = 3762
(Total en 2006 = 3786)

2.2 Nombre de consultations du site Web de l'UPOV

Le nombre moyen de consultations du site Web de l'UPOV s'est élevé à 153 206 par mois (135 654 en 2006).



* *Exemple* : site Web de l'UPOV en libre accès → documents de l'UPOV → Conseil → C/40^e session
→ Projet d'ordre du jour (F) = 5 demandes

[L'appendice suit]

APPENDICE

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AU COURS D'ENSEIGNEMENT
À DISTANCE DE L'UPOV (DL-205)

Sessions 2007

Première session 2007 : avril/mai		
Catégorie	Étudiants venant de	Nombre
<u>Première catégorie</u> Fonctionnaires de membres de l'Union	Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Hongrie, Israël, Japon, Mexique, Moldova, Maroc, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Slovénie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Viet Nam	181
<u>Deuxième catégorie</u> Fonctionnaires d'États / d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	Algérie, Costa Rica, Gabon, Grèce, Guatemala, Iran (République islamique d'), Maurice, Myanmar, Pakistan, Turquie, Organisation mondiale du commerce (OMC)	13
<u>Troisième catégorie (payante)</u> Autres	Afrique du Sud, Espagne, France, Italie, Mexique, Suisse	9
Réunion technique régionale pour l'Asie (ARTM)		49
Sixième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales (SRZ)		9
Cours sur la protection des variétés végétales, Wageningen (Pays-Bas)		11
TOTAL		272

Deuxième session 2007 : septembre/octobre		
Catégorie	Étudiants venant de	Nombre
<u>Première catégorie</u> Fonctionnaires de membres de l'Union	Allemagne, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Communauté européenne, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Hongrie, Israël, Japon, Mexique, Moldova, Maroc, Nicaragua, Ouzbékistan, Pakistan, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni, Slovénie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Viet Nam	140
<u>Deuxième catégorie</u> Fonctionnaires d'États / d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	Algérie, Costa Rica, Gabon, Grèce, Guatemala, Iran (République islamique d'), Maurice, Myanmar, Pakistan, Turquie, Organisation mondiale du commerce (OMC)	10
<u>Troisième catégorie (payante)</u> Autres	Allemagne, Australie, Canada, Chili, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas, Suisse	25
Cours de formation de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)		10
TOTAL		186

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2007

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
<p>Premier atelier FAO/OCE sur l'harmonisation régionale des réglementations en matière de semences</p> <p>Entretien avec des fonctionnaires : – du Conseil pakistanais de la recherche agricole – du Ministère pakistanais de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage – de l'Organisation de la propriété intellectuelle</p> <p>Atelier national sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV</p>	Islamabad, Pakistan (janvier)	Jördens
<p>Groupe consultatif élargi de l'OCDE</p> <p>Deuxième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés cultivées</p>	Paris, France (janvier)	Button
<p>Comité d'experts sur la protection des obtentions végétales (<i>Fachausschuß für den Schutz von Pflanzzüchtungen</i>) de la <i>Deutsche Vereinigung für Gewerblichen Rechtsschutz (GRUR)</i></p>	Munich, Allemagne (février)	Jördens
<p>Comité exécutif de la <i>British Association of Rose Breeders (BARB)</i></p> <p><i>British Society of Plant Breeders (BSPB)</i></p> <p>Groupe de travail conjoint de l'<i>Agricultural Industries Confederation/British Society of Plant Breeders (AIC/BSPB)</i> sur le système de redevances</p>	<p>Londres, Royaume-Uni (février)</p> <p>Ely, Royaume-Uni (février)</p> <p>Peterborough, Royaume-Uni (février)</p>	Button

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Appui des techniques de l'information à la mise en œuvre du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA) (FAO)	Rome, Italie (février)	Jördens
Atelier sur la protection des obtentions végétales – élément clé du développement économique Congrès annuel 2007 de l'AFSTA	Livingstone, Zambie (mars)	Jördens
Conseil administratif de l'OCVV	Angers, France (mars)	Jördens
Sous-groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les techniques moléculaires pour la pomme de terre Sous-groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les techniques moléculaires pour le rosier	Quimper, France (avril) Angers, France (avril)	Button, Lavignolle, Tabata
Conférence sur les droits d'obtenteur aux Amériques (CIOPORA)	Cuernavaca, Mexique (avril)	Lavignolle
Séance de formation d'une demi-journée sur la protection des obtentions végétales dans le cadre du cours "Ressources génétiques et propriété intellectuelle" (Agence suédoise de coopération pour le développement international (Sida))	Svalöf, Suède (mai)	Jördens
Congrès mondial sur les semences 2007 (ISF) Atelier de l'ISF sur l'application des droits de propriété intellectuelle aux obtentions végétales	Christchurch, Nouvelle-Zélande (mai)	Jördens
Dixième cours sur la protection des obtentions végétales (Natkuinbouw)	Wageningen, Pays-Bas (juin)	Huerta
Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV et Atelier sur l'examen DHS et le traitement des données	Nairobi, Kenya (juin)	Jördens, Lavignolle

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Atelier préparatoire et quarante et unième session du TWV	Nairobi, Kenya (juin)	Button, Lavignolle
Réunion avec le département de la propriété intellectuelle du Ministère du commerce de la Thaïlande	Bangkok, Thaïlande (juin)	Jördens, Tabata
Huitième réunion technique régionale pour l'Asie sur la protection des obtentions végétales	Chiang Mai, Thaïlande (juin)	Jördens, Button, Tabata
Atelier préparatoire et quarantième session du TWO	Kunming, Chine (juillet)	Button, Tabata
Atelier préparatoire et trente-huitième session du TWF	Jeju, République de Corée (juillet)	Button, Tabata
Colloque OMPI – OMC à l'intention des enseignants en droit de la propriété intellectuelle (siège de l'OMC)	Genève, Suisse (juillet)	Jördens
Atelier OCDE sur les synonymes des variétés	Paris, France (juillet)	Huerta
Séminaire public de l'Académie européenne des brevets sur le thème "La question de la propriété industrielle" (OEB)	Munich, Allemagne (juillet)	Jördens
Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l'OCDE	Paris, France (juillet)	
Troisième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur l'identité et la pureté des variétés cultivées	Paris, France (juillet)	
Sixième cours de formation pour les pays ibéro-américains sur la protection des obtentions végétales	Santa Cruz de la Sierra, Bolivie (juillet)	Lavignolle
Réunion de section d'EUCARPIA sur les plantes fourragères et à gazon 2007	Copenhague, Danemark (août)	Button

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
Cours de formation de la KOICA sur la protection des obtentions végétales	Séoul, République de Corée (août)	Huerta
Réunion avec des fonctionnaires gouvernementaux du Cambodge sur l'élaboration de la rédaction du projet de loi relative à la protection des obtentions végétales	Phnom Penh, Cambodge (août)	
Réunion avec des fonctionnaires de l'Office de la propriété intellectuelle (SIPO) et de l'Administration agricole et vétérinaire de Singapour	Singapour (août)	
Atelier préparatoire et vingt-cinquième session du TWC	Sibiu, Roumanie (septembre)	Button, Lavignolle
Troisième atelier pour la région de l'Asie de l'Ouest et de l'Asie centrale sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV	Cholponata, Kirghizistan (septembre)	Jördens, Tabata
Cours de formation de la JICA sur la protection des droits d'obtenteur	Tsukuba, Japon (octobre)	Tabata
Atelier sur la coopération et l'harmonisation en matière de protection des obtentions végétales dans la région Asie	Tokyo, Japon (octobre)	Jördens, Tabata
Réunion annuelle 2007 de l'ESA et réunion européenne sur le commerce des semences	Bruxelles, Belgique (octobre)	Button
Cinquième Colloque sur la taxonomie des plantes cultivées	Wageningen, Pays-Bas (octobre)	
Comité de la propriété intellectuelle aux réunions d'automne de l'ISF	Athènes, Grèce (octobre)	Jördens, Button
Deuxième session de l'organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (IT/PGRFA) (FAO)	Rome, Italie (octobre)	Jördens

Mission	Lieu/mois	Fonctionnaire
<p>Deuxième Conférence internationale du commerce des semences dans la région de l'Asie centrale occidentale et de l'Afrique du nord</p> <p>Onzième session du Conseil ministériel de l'ARIPO</p>	<p>Le Caire, Égypte (novembre)</p> <p>Maseru, Lesotho (novembre)</p>	<p>Jördens</p>
<p>Réunion annuelle de l'OCVV</p>	<p>Angers, France (novembre)</p>	<p>Button</p>
<p>Réunion avec des fonctionnaires de l'USPTO</p> <p>Sous-groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les techniques moléculaires appliquées au maïs</p> <p>Réunion avec des fonctionnaires gouvernementaux du Costa Rica</p>	<p>Chicago, États-Unis d'Amérique (décembre)</p> <p>San José, Costa Rica</p>	<p>Button, Lavignolle</p> <p>Lavignolle</p>

[Fin de l'annexe III et du document]